

SUITE DES MEMOIRES D'AVENSAN

1973 Il faut interdire à l'entreprise SANZ de créer une gravière sur la commune.
Il faut aussi faire un contrat d'entretien avec une société pour l'éclairage public.
Le progrès amène les problèmes et devant l'impossibilité de juguler les installations de nouveaux arrivants, il faut faire un POS. Il y a trop de maisons, trop de gravières et pas assez de précisions sur nos zones AOC. *Sacré progrès !*

Si on avait moins dormi, il eut été plus facile de régler ces problèmes .Mais voilà, la sieste a été reine durant des décennies et aujourd'hui c'est une marée d'équinoxe. Rien à faire pour arrêter cette « déferlante » prélude à beaucoup de déconvenues. Le baladin rêveur s'inquiète lui aussi de cette cohue qui perturbe son sommeil et qui envahit depuis deux années les sentiers de sa commune. Septique et dubitatif, il contemple mais il est encore loin de s'imaginer quel sera son sort dans ce rêve.

Et la vie continue

Régine ICARD est nommée femme de service.
GABY part et Josette MEYRE la remplace à la cantine.
Non seulement l'ouverture de la maternelle est acquise, mais il en faut de suite une deuxième car 43 enfants se sont présentés dès l'ouverture. Budget 300 000 F.
On fait des coupes de bois au SARGAT pour 45 000 F.
On suit le SENAT dans sa reconnaissance des Anciens Combattants d'ALGERIE/TUNISIE/MAROC.
L'éclairage du stade est demandé ! *(Il sera fait quinze ans après !!!)*
Les goudronnages de routes ont été mal réalisés, on refuse de payer.
Le stère de bois coûte 45 F.

1974 On tente un échange de terrain entre la Commune et M. Faucouneau. Mais la transaction échoue après étude du géomètre.
On est d'accord pour entrer dans un SIVOM pour le ramassage des O.M. qui est entrain de naître entre LAMARQUE / ARCINS / CUSSAC, mais il faut voir !!
Françoise PALLAS remplace France FAUCOUNEAU qui est indisponible.
Il faut créer une école maternelle. Elle coûtera 623 108 F

1975 Le tracteur sera loué 15 F de l'heure ou 120 F la journée.
Il faut se résigner. Les familles devront payer pour l'enlèvement des Ordures Ménagères.

Les voies devront faire 8 mètres et être gravées sinon pas de PC.
Et le POS me direz-vous ? Il faut le repousser, car il va léser des propriétaires qui ne pourront plus vendre leurs parcelles en terrains à bâtir !! Cette belle histoire va amener notre commune sans pilote devant une situation ubuesque. Mais attendons. On nomme malgré tout une commission d'urbanisme.

La croix de PELIN est cassée et il faut la refaire.
On achète un girobroyeur pour la lande.
Il faut aussi une aide cantinière.
On adhère au CEG de CASTELNAU.

1976 On crée la réserve de chasse de SAINT RAPHAËL sur demande du syndicat qui voudrait aussi une ACCA. Le conseil est d'accord pour donner son droit si elle se crée.

Le SDAU de BORDEAUX est fait. AVENSAN s'y oppose pour des raisons financières, mais la Commune souhaite être au courant des actions menées.

Simone MANIEU est nommée femme de service.

La société DAMIS est nommé concessionnaire des Pompes Funèbres pour AVENSAN.

On donne l'accord pour redresser la D 105 à MEYRE.

On refait la cour des écoles. Il faut également d'autres classes car la population croit. .

Le POS est en sommeil, tout au moins on n'en parle pas.

Le ticket de cantine passe à 4 F 50.

1977 Une élection a lieu le 15/2/77.

INSCRITS : 716, VOTANTS : 591, EXPRIMES : 567.

DIX élus au premier tour

Au deuxième tour :

INSCRITS : 716, VOTANTS : 489, EXPRIMES 413.

TROIS élus

MARCEL EYQUEM est élu Maire par 11 voix pour et deux contre. LUCIO CALVO est 1^{er} Adjoint par 9 voix pour et 4 votes blancs. MARCEL FAUCOUNEAU est 2^{ème} Adjoint par 9 voix pour et 4 votes blancs.

Le conseil est composé pour la première fois de 13 élus.

Pour repeindre le groupe scolaire, il faut élargir la consultation. Le devis du peintre de SAINTE HELENE est trop élevé.

Il faut prendre un avocat pour aider la commune car il y a trop de permis illégaux. Ce sera maître ROUSSEL.

HENRI DOUAT est nommé Adjoint supplémentaire par 12 voix sur 12.

La Mairie est ouverte au public, du MARDI au VENDREDI de 11 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures et le SAMEDI de 9 heures 30 à 12 heures. *En tout, seulement quatre heures par jour, alors que la population est en train de doubler.*

On projette de faire un parking aux écoles !! (*Il attendra plus de DIX ans avant d'être réalisé*).

Le CLOS des LUPINS veut que la commune prenne à sa charge son éclairage public !! Proposition refusée, car il s'agit d'une propriété privée. (*Cette position est obligatoire, mais a-t-elle été expliquée et comprise à l'époque ?*).

La cantine passe en gérance privée.

On attaque le Préfet qui délivre des permis de construire illégaux.

Il faut se retirer du syndicat de voirie, mais comment ? (*C'est encore d'actualité à ce jour*).

On demande la création d'une garderie municipale (*il faudra attendre plus de vingt ans*) et on ouvre une 5^{ème} classe primaire. Cela en fait 8.

Il faut réparer l'horloge de l'église, une nouvelle fois touchée par la foudre.

La construction de la nouvelle maternelle est réceptionnée.

On finit par adhérer au SIVOM des O.M. LAMARQUE/ARCINS/CUSSAC.

On adhère aussi au syndicat du CES de CASTELNAU.

1978 Il faut payer les bals organisés lors des fêtes de SAINT RAPHAËL et du 11 NOVEMBRE 1977

Le 1^{er} repas pour les personnes âgées de plus de 65 ANS est organisé. Il sera servi à la cantine scolaire pour 25 F. par personne.

On achète un nouveau tracteur MASSEY FERGUSSON pour 69 000 F., l'ancien nous étant repris pour 6 300 F.

Il faut aménager le stade et la première tranche coûte 342 000 F.

On passe un contrat d'entretien pour l'horloge.

On refuse un permis d'exploitation à la société OLIVIER.

ICARD BERNARD sera cantonnier chauffeur à compter du 1/4/78.

Le tracteur ne fera plus de travaux chez des particuliers.

On limite (*on tente*) le tonnage à 7 tonnes entre AVENSAN et SOUSSANS sur le chemin n°1.

On essaye de s'approprier le communal de LEOJEAN sans succès. (*Ce sera chose faite quinze ans plus tard*).

Il faut du matériel neuf pour la maternelle, on l'achète.

On embauche des chômeurs pour aider au ramassage des OM.

Il faut fixer des dates pour les LOTOS. Il y en a trop et les associations doivent se discipliner.

On adhère au SITOM de CASTELNAU pour les OM.

Le stère de bois de chêne vaut 70 F.

La réparation des vitraux de l'église est prévue pour l'année à venir.

Le stade sera aménagé pour 352 425 F.

1979 Le repas du 3^{ème} âge est servi à la cantine et coûte 30 F.

Le réseau d'eau potable est installé au BATTANT et à CHATEAU MEYRE.

La Société COLAS nous refait les routes pour 318 994 F.

La route de la gare devient rue du 19 mars 1962.

Monsieur HARVOIRE veut SIX PLANTIERS pour ses jeux de quilles.

On est très mécontent car la Sous-préfecture a ordonné le payement d'office des sommes dues au SBV d'ARTIGUE MAQUELINE.

Et le POS me direz-vous ? *Il est en route figurez-vous, mais personne n'en parle sur les comptes rendus.*

On ne plus déposer que des OM à MEZI qui était envahi par des apports de toutes sortes.

Une personne va vendre des produits frais de la ferme sur la route de BORDEAUX. Il va appeler son stand l'Oasis !! *C'est un comble de donner une autorisation pareille, on connaît la suite.*

Il faut acheter pour 18 000 F. de mobilier pour les classes primaires.

Les misères continuent, car le traiteur de la cantine a disparu sans laisser d'adresse.

Une coupe en éclaircie est décidée sur les parcelles N° 3 / 11 / 12 / 14 / 15. Ce sont 47 hectares qui vont être traités.

On donne le feu vert pour restaurer le tableau de la chapelle de PEY BERLAND.

Aux écoles on achète une machine à laver pour la maternelle et on finance les cars qui portent les enfants à BOMBANNES.

On va refaire aussi les bureaux de la Mairie

1980 On prend un arrêté pour fermer la circulation sur le MAUCAILLOU à la limite de SOUSSANS car le pont risque de s'effondrer.

Le CLOS des LUPINS pétitionne, car il faut que la commune prenne à sa charge la réfection de la voie communale.

Le repas du 3^{ème} âge est servi à la cantine et coûte 3 333 F. plus 990 F. de vins. (*Les gourmands*).

Il faut repeindre le groupe scolaire.

Le FLAMAND va installer une scierie. On accepte, mais attention aux huiles et aux produits de traitements.

On vend des feuillus à HAUROT à 30 F. le stère et des acacias à 85 F. le stère.

Il y a trop de travail à la Mairie. Il faut prendre une autre secrétaire à mi temps.

On fait un sondage pour savoir si les habitants veulent se jumeler avec une autre commune. Quatre cent questionnaires sont envoyés. On compte 69 retours dont 41 sont positifs et 28 contre. Le conseil ne poursuit pas.

Le budget s'élève à 1 850 000 F. et 985 000 F. sont consacrés aux investissements.

La commune de SAINT AUBIN demande de créer sur son sol une décharge publique ouverte. Tiens, tiens, comme c'est bizarre !

Nous refusons car il faut garder l'esprit forestier. (*C'est vraiment un comble cette demande quant on connaît la suite*).

Tout arrive la taxe sur les OM est fixée à 2,5%.

Le ticket de cantine passe à 6,25 F.

On demande un devis pour la pose d'un garde corps à TIQUETORTE mais il est trop cher.

La bagarre continue avec la S.A. OLIVIER et malgré l'intervention du Préfet, on refuse une nouvelle exploitation.

Le vestiaire du stade va coûter 552 767 F. Il faut une subvention. Le trésorier est d'accord et on va emprunter.

1981 On interdit les PL sur la route de TIQUETORTE.

On achète un « toro de Fuego » pour SAINT EUTROPE.

Le stère de chêne vaut 150 F.

La première photocopieuse entre à la mairie (le progrès).

On refuse une nouvelle carrière à FABRIMACO.

Pendant ce temps le ticket de cantine passe à 7 F.

Pour la première fois, on achète des coupes pour les clubs et les sociétés. Une salle pour leurs réunions est faite aux écoles.

Il faut réparer le monument aux morts qui a été abîmé par un camion. 9 800 F. de réparations sont nécessaires.

En forêts, les parcelles n°1 et 2 sont éclaircies.

Les conseillers semblent un peu démotivés et on remarque que seulement 7 sur 13 sont présents lors d'une réunion du conseil.

Et le POS me direz-vous. Où en est-il ? Eh bien sans bruit et sans aucun compte rendu sur les réunions du conseil municipal, l'ensemble proposé est approuvé en première lecture. Mais il y a des réserves à régler sur les carrières où l'on veut voir figurer des indemnités à l'hectare creusé et une prise en compte de la dégradation des routes.

On réserve 20 000 m² sur les jardins d'AVENSAN pour faire des bâtiments communaux.

On demande le classement en ZI de la partie comprise dans l'emprise entre la future rocade de CASTELNAU et le DEHES.

C'est un tour de force. Il ne transparait rien de toute l'action faite sur le POS mais malgré les oppositions des propriétaires, le Maire a réussi à faire avancer son POS. On

remarque aussi que la situation l'exige car, entre les personnes qui font n'importe quoi en matière de constructions privées et les carriers, qui font de même, le conseil est complètement ballotté. Il faut avouer que l'on paye cash la somnolence des années 50 à 70 et que si l'on constate une très bonne activité de l'équipe en place à cette époque, le fossé est tellement grand que les gens vont quelquefois jusqu'à dire que l'équipe ne fait rien. C'est faux mais n'étant pas armés pour faire face aux exactions de tous ordres auxquelles ils sont confrontés, ils sont dépassés, alors qu'ils n'ont jamais été aussi actifs.

On étudie la pose de feux de signalisation aux écoles.

Une visite de la DASS informe que les congélateurs de la cantine sont trop pleins et que la réserve est trop petite. On ne peut pas reprendre les tickets de cantine inutilisés (*affaire connue*).

Le stade ne sera pas éclairé, la facture est trop élevée. (*La première tranche débutera en 1984*).

On étend l'éclairage public au LANDAT, au HAUT, au TRETIN, à PIMBALIN, à SAINT RAPHAËL et à LAUDERE.

On pense acheter une parcelle à Château CITRAN pour agrandir le cimetière.

On fait un contrat avec la régie du gaz de Bordeaux.

On fait pour 210 000 F. de travaux sur les routes.

On répare le paratonnerre pour 26 100 F. ainsi que l'horloge, que l'on remplace par une PACCARD à quartz et microprocesseurs.

Très rarement pour ne pas dire jamais depuis 1906, le rêveur que je suis est resté sur une année comme celle de 1981. 1982 qui suit est elle aussi pleine, mais je sens dans mes rêves comme un frémissement. Est-ce que je dors où suis-je entrain de prendre de façon inconsciente le bâton de pèlerin qui va m'emmener sur ce chemin pavé d'embûches et de chausses trappes. On verra, mais je suis de plus en plus inquiet et à demi éveillé.

1982 La boule Avensannaise veut que son terrain située derrière la Mairie ne serve plus de parking aux voitures. Il faut donc le clôturer

Le Plateau Omnisports est mal fait et le bitume ne tient pas bien. L'entreprise mise en cause donne plusieurs arroseurs pour le stade et s'engage à faire des prix « canons » pour la construction des futurs tennis !!!

Il faut embaucher un nouveau cantonnier.

Il faut aussi un maçon qui fera le fossoyeur.

Un camion a défoncé la station de pompage, les dégâts sont estimés à 9 750 F.

Il faut encore modifier quelques options du futur POS pour les carrières.

On veut s'approprier les communs des villages qui posent toujours des problèmes. (*C'est toujours d'actualité*).

L'usine LAMONT a brûlé le 22/7/82. Plus de TP pour la Commune. Pour maintenir l'emploi, on pense, dans un premier temps, à créer une usine relais.

Le Préfet a refusé que l'on sorte du BV de ARTIGUE/MAQUELINE, alors on refuse de payer la cotisation.

Le PDG de LAMONT veut que la Mairie fasse un chemin en invoquant des problèmes de sécurité, alors que son but est de faire un lotissement.

On fait une éclaircie dans le commun de POUTCHEY.

Le CSA demande une subvention de 10 000 F. On verra avec le prochain budget.

On achète une machine à écrire.

On décide de ne pas changer les taux d'imposition des quatre taxes.

L'année s'achève et 1983 débute dans un brouhaha important. Le pèlerin qui se réveille ne sait vraiment plus où il en est sur ce long chemin qui parcourt la lande. Il regarde

autour de lui et réalise amèrement que rien ne peut plus être comme avant. Mais faut-il pour autant s'élever contre ces papys qui ont fait tellement de choses sans en être remerciés. Il voudrait être plus qu'un simple spectateur, mais le doute l'assaille. Il restera sur le bord du chemin même s'il sait au fond de lui que la vérité est ailleurs que dans ce remue-ménage. Un soir de DECEMBRE, le Maire vient le solliciter, le sortir de son demi-sommeil sur son tronc de chêne et il dit « oui » car il faut aider et il est sûr que sa Commune en a besoin.

Le 6 MARS 1983 une élection a lieu :

INSCRITS : 1011 VOTANTS : 875 EXPRIMES : 868

Au premier tour :

Messieurs ACHILLE BLONDEAU, RENE MOREL et JACQUES MARTINET sont élus.

Le deuxième tour a lieu le 13/ 3/ 83 :

SEIZE nouveaux candidats sont élus et parmi eux le pèlerin qui a mené la bataille insensée de l'époque.

CLAUDE BLANC est Maire, HENRI DOUAT 1^{er} adjoint, ROBERT LAFOURCADE 2^{ème} adjoint, JEAN MARIE LUGAT 3^{ème} adjoint.

Finis le rêve dans la forêt de mon enfance, dans la douceur de mes quarante ans. Le pèlerin se lève et prend la route du défi qu'il s'est lui-même lancé. Etre là où il faut qu'il soit pour que sa Commune avance, se bonifie, se structure pour le bien de tous.

Il va marcher sans cesse, sur ce chemin pavé de problèmes, sans regarder ni le ciel, ni l'oiseau, sans s'arrêter à la source ou se poser sur le tronc d'arbre pour réfléchir. Il va lui falloir marcher, convaincre, dire oui, dire non ce qui sera pour lui le plus difficile. Il va se cuirasser au fil des ans, protéger les plus exposés et se protéger lui-même au mieux.

Il connaîtra la loyauté de ses compagnons de route, l'abnégation de ses amis qui l'accompagnent tout le long de son pèlerinage.

Il aura de grandes joies, de belles satisfactions et sa vie passera dans cette mission de servitude auprès de sa Commune qu'il aime tant.

Il connaîtra les désillusions des dossiers truqués, des gens ambigus, des croche-pattes, des trahisons, de la solitude qui pèse sans cesse, du poids des responsabilités qui sont celles de l'homme seul à la barre au moment des grandes décisions.

Il chemine toujours avec ses amis de route renouvelés depuis bientôt un quart de siècle.

Certains le trouvent hautain et fier voire inaccessible. D'autres le voit fragile, trop tolérant, pas assez dur, l'aiment et voudraient qu'il soit toujours là. Il est simplement un homme qui s'est fait tout seul avec quelques qualités et aussi quelques défauts. Mais il est à sa place pour dire la vérité.

Il pense parfois à autre chose, à sa famille, à ses enfants qui sont grands et qu'il a sans doute un peu négligés, à ses petits-enfants qui grandissent sans trop comprendre pourquoi le papy est toujours ailleurs et aussi à son épouse qui le supporte en même temps que les problèmes de son sacerdoce.

Il pense sur ce chemin de passions, de déraison et de folie douce que sa vie s'en va.

Il pense que le chemin qui s'étire devant lui va bien finir par l'amener sous la forêt de chênes, de pins, de charmes et de merisiers. C'est là que l'attend ce vieux tronc couvert de mousse, auprès de la source qui coule doucement à l'endroit où boit l'oiseau, sous le reflet des nuages qui courent sur sa lande tout comme au premier jour de son destin.

Ce sera la fin de son voyage et il pourra peut-être, s'il n'est pas trop tard, brûler ses oripeaux, comme le Pelegrino de Santiago après son long pèlerinage.

Il pansera les plaies de son âme. Un matin de printemps rempli de senteurs chaudes, il écoutera seul le vent dans les cimes de ses grands arbres en lui disant :

*« Arrête sirocco toi joli vent des sables,
Arrête un peu ici et reste auprès de moi.
J'ai besoin d'un ami sincère et véritable,
Fidèle jusqu'au bout et je sais que c'est toi ».*

*CLAUDE BLANC
Maire d'Avensan*